

**18FIN07****GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION**

CONTRACTUALISATION D'UN CPOM DU DIAGNOSTIC A LA NEGOCIATION

Contexte

Les lois d'adaptation de la société au vieillissement, de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 et de modernisation de notre système de santé ont généralisé le CPOM comme outil d'adaptation de l'offre des ESSMS. Les Conseils départementaux et l'ARS réinterrogent les autorisations et habilitations des ESSMS et peuvent leur demander de développer des services nouveaux et de modifier voire transformer leur activité. Il apparaît dès lors fondamental de maîtriser la base juridique des CPOM pour mieux positionner son association et préparer les évolutions à venir des ESSMS.

Objectifs

- ❖ Connaître les spécificités réglementaires liées à la contractualisation d'un CPOM
- ❖ Développer une méthodologie de travail au vu des outils existants
- ❖ Sensibiliser aux aspects stratégiques inhérents à la signature d'une CPOM

Programme

❖ Cadre réglementaire des CPOM

- ❑ Le secteur social et médico-social
- ❑ Le CPOM aujourd'hui
- ❑ Les évolutions à venir

❖ La préparation

- ❑ Principes généraux
- ❑ Recensement des éléments à préparer
- ❑ Les trames de diagnostic appliquées en région

❖ Le budget de base ZERO

- ❑ Méthodologie
- ❑ Plan pluriannuel de financement
- ❑ Tableau des surcoûts d'exploitation

❖ La négociation

- ❑ Eléments stratégiques : identifier ce qui est négociable
- ❑ Affectations de résultats et taux d'évolution
- ❑ Quantification et caractérisation de l'activité

Date(s) & Lieux :

15 novembre 2018 - Montpellier

14 décembre 2018 - Toulouse

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

270 € - Adhérent

350 € - Non-adhérent

Public :

Comptables, gestionnaires,
directeurs, contrôleurs de gestion

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Apport théorique et échanges avec les participants
- ❖ Travail à partir des tableaux et remise d'un support pédagogique

Pré-requis :

Connaissance des obligations réglementaires des ESSMS en matière de procédure budgétaire. Notions de fonctionnement financier (bilan, PPI).

Intervenant :

Marc CLOUVEL ou David CAMPOS, experts-comptables et Nicolas BLINEAU, Directeur adjoint de l'URIOPSS Occitanie

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation

